

LUMIERES FRANCHES SUR LA QUESTION LIBANAISE.

— 3 —



للتنويع والأبحاث

Documentation & Research

Il importe, avant d'aborder la Question Libanaise d'avoir toujours en vue les principes fondamentaux suivants, *faute* de quoi, toute solution proposée se réduira à des palliatifs provisoires et inefficaces.

— I —

LES PREALABLES TERMINOLOGIQUES

Les termes: démocratie, liberté, égalité, laïcisation, parlementarisme, droit, juridique, etc... n'ont pas, au Liban, (et dans tout l'Orient) le même sens qu'en Occident. Il en est de même des formations, assemblages et bandes pompeusement nommés «partis politiques»: socialiste, communiste, progressiste, libéral, démocrate, national, constitutionnel etc... Autant de groupements plus ou moins armés, à intérêt local, féodal, tribal ou confessionnel; sans aucun rapport avec la signification politique accordée à ces termes dans les Démocraties Occidentales.

— II —

L'ISLAM

1 — Pour l'Islam qui est en même temps dogme,

loi et tradition, le monde se divise en deux parties:

- a — le pays de l'Islam ou terre d'Islam.
- b — Le pays de la Guerre ou Terre ennemie.

Aucune paix, définitive, n'est possible entre ces deux régions du Monde. Cependant l'Islam admet des armistices, des trêves plus ou moins prolongés (et qui peuvent durer des siècles), mais seulement quand les Musulmans se sentent en infériorité.

«Ne faiblissez donc pas! N'appellez point à la paix alors que vous avez la supériorité!»
(Koran, XLVII, 37)⁽¹⁾.

L'Islam est à la fois religion et état, un état théocratique. Tous les Musulmans y forment une seule communauté. L'idéal de l'Islam est d'étendre cet état, c'est-à-dire le pouvoir de l'Islam, aux frontières du Monde. Bien que l'Islam moderne admette l'existence de plusieurs *états* — au sens occidental —, musulmans autonomes, habités par différents *peuples*, musulmans, dans différentes *patries* musulmanes.

فلا تهبثوا وتدعوا الى السلم واتم الاعلون (٤٧ [محمد]: (٣٧):

(1) Traduction textuelle: «alors que vous êtes les plus hauts!»

Mais il maintient la théorie d'une seule *Nation-Communauté* musulmane dans la plus grande *Patrie*: la Terre d'Islam.

2 — Au Moyen-Orient et en Afrique, Nation musulmane, Patrie musulmane, Panislamisme, deviennent synonymes d'Arabisme de Nation arabe de Patrie arabe de Panarabisme. Ceci dans le but de ne pas effaroucher les Chrétiens dont quelques uns — les Grecs-Orthodoxes spécialement — se croient honorés de descendre de la fameuse tribu chrétienne monophysite de Ghassân. Pour illustrer cette synonymie, rappelons, qu'à la dernière flambée du panarabisme, alimentée par le pétrole, plusieurs états musulmans, spécialement ceux ayant de fortes minorités chrétiennes, se sont plu à coller, à leurs noms pourtant vénérables, l'épithète d'arabes: c'est ainsi que nous avons pu assister à la naissance de la République Arabe Unie, réduite plus tard à la République Arabe Egyptienne, de la République Arabe Syrienne, Iraquienne, Lybienne, Soudanaise etc...

N'est-il pas permis à l'ethnologue, ou au simple historien, de sourire quand il entend parler de Soudanais arabes, de Somaliens arabes, de Lybiens

arabes, d'Erythréens arabes, etc.... Tous les africains chamites: berbères, nubiens, coptes et négroïdes de tout acabit deviennent Arabes à deux conditions; adhérer à l'Islam et baragouiner un dialecte arabe. Si la Turquie et l'Iran avaient goûté à quelques sons de langue arabe, ils seraient promus, actuellement, Arabes de sang pur et siègeraient, en bonne place, au sein de la Ligue Arabe.

Nous avons assisté, même, au nouveau baptême du fameux *sinus persicum*, devenu golfe arabe. Seul l'Irak, dans le souci d'amadouer les Kurdes, fit un retour aux sources et enleva, de son nom officiel, l'épithète arabe. Il remplaça, également, le nom de la province de Mossul par celui de Ninive, et de Hillah par celui de Babel.

Dans ce même ordre d'idées, notons les efforts tenaces et inlassables des Musulmans, au Liban, pour coller au nom de leur pays l'épithète d'arabe, et l'obstination, non moins tenace des libanais avertis à refuser poliment ce cadeau piégé de l'arabisme. Nous y reviendrons au paragraphe VII.

3 — Le Koran est le code religieux, politique et civil de la communauté. La législation moderne dans un état musulman s'en inspire, comme de la

jurisprudence musulmane orthodoxe. Elle peut puiser dans le Droit Européen tout ce qui n'est pas contraire aux principes ou à l'esprit du Koran. Même les idées ultra-modernes et les théories dites progressistes doivent subir un baptême coranique pour avoir droit de cité dans les pays arabes. Preuve en est la variété des cialismes arabes: égyptien, syrien, irakien, tunisien, etc.... et les efforts de leurs adeptes pour montrer qu'ils ne sont pas contraires à l'Islam traditionnel.⁽¹⁾

(1) Mentionnons, pour mémoire, le gros tapage fait, il y a quelques années, à la suite de la décision de Bourguiba de dispenser l'armée tunisienne du jeûne de Ramadan. Des esprits bien intentionnés, peut-être, mais superficiels et ignorant l'esprit de l'Islam, s'empressèrent de proclamer la modernisation de «l'état musulman» et saluèrent en Bourguiba le promoteur de la laïcisation.

Optimisme naïf! Pour dispenser de l'application d'un précepte coranique, Bourguiba s'est basé tout simplement et tout naturellement, par l'intermédiaire des *Muftis*, sur un autre précepte coranique. Procédé classique chez tous les *Docteurs de la loi* (Cf. les innombrables *pandectes* ou *fatwas* formant les nombreux volumes des *Hiyals* et *Makhariges*. «Ruses et Sorties» c'est-à-dire: façons de détourner la loi.)

Et c'est ainsi que l'armée tunisienne passa outre au jeûne du Ramadan tout en respectant le précepte et que la Tunisie resta un état théocratique comme tous les états musulmans.

4 — La supériorité de la *Nation-Communauté* musulmane est un dogme. C'est Allah lui-même qui le proclame:

«*Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes.*» (Koran, III, 106)⁽¹⁾

Il ressort de ce dogme, joint aux principes précédents:

- a) — qu'il n'y a qu'une seule communauté islamique, quoique répartie en plusieurs états plus ou moins éphémères. Ces différentes patries sont destinées à se fondre un jour, dans la grande *Patrie Musulmane* baptisée à l'usage du Moyen Orient. Ce sont les membres différenciés d'un même corps. En effet, il est dit clairement dans la Constitution de certains états arabes que l'état en question est «une partie (ou contrée) de la grande patrie arabe».
- b) qu'il n'y a aucune égalité possible entre un musulman et un non musulman dans le monde de l'Islam. Un bon musulman ne peut pas

(1) «كنتم خير امة اخرجت للناس». (آل عمران [١٠٦])

(1) Trad. Savory: *Vous êtes le peuple le plus excellent de l'Univers.*

admettre, en pratique, comme il ne peut pas concevoir, en théorie, qu'un non musulman ait les mêmes droits civiques que lui, citoyen complet, dans son état musulman.

- c) —qu'un état à majorité musulmane est forcément un état musulman, religieux et théocratique. La non observance des préceptes religieux est passible de contravention et de sanction, exactement comme l'infraction aux règlements administratifs (par exemple, le jeûne du Ramadan).

Dans cet état, l'Islam tolère l'existence des non-musulmans qui forment, au point de vue légal, deux catégories:

- d) —Les Juifs et les Chrétiens qui constituent la catégorie des *Dhimmis* (tributaires, affranchis, clients...);

L'Islam les protège, vie et biens, à condition qu'ils payent le tribut, la *Jiziah*, étant humiliés, et qu'ils ne se mêlent pas des affaires de l'état qui ne les regardent pas.

«Combattez ceux qui ne croient point en Allah ni au dernier Jour, (qui) ne déclarent pas illicite ce qu'Allah et son Apôtre ont déclaré illicite, (qui) ne pratiquent point la religion de Vérité, parmi ceux ayant

reçu l'écriture: (Combattez-les) jusqu'à ce qu'ils paient la jizyah directement, et alors qu'ils sont humiliés». (IX, 29)⁽¹⁾

A la suite de sa traduction française de ce verset, Régis Blachère publie la note suivante:

«L'attitude de l'Islam est, ici, nettement militante en sorte que le présent texte abroge toute disposition antérieure autorisant une attitude expectante envers les Polythéistes, les Juifs, les Chrétiens, les Sabéens et les Zoroastriens. A noter, encore, que le présent texte n'établit pas de discrimination entre les Idolâtres et les Mo'hothéistes. Ce fait permet, peut-être, d'expliquer les divergences des écoles juridiques pour ce qui touche la perception de la jizya. On sait, en effet, que cette taxe ne peut, dans la théorie générale, être payée que par les *Dhimmis* vaincus, c'est-à-dire les Juifs et les Chrétiens, tandis que les Idolâtres n'ont le choix qu'entre la conversion à l'Islam, la mort, ou l'esclavage...»

(1) قاتلوا الذين لا يؤمنون بالله، ولا باليوم الآخر، ولا يحرمون ما حرم الله ورسوله، ولا يدينون دين الحق، من الذين اتوا الكتاب حتى يعطوا الجزية عن يد وهم صاغرون.

للنوشيق والأبحاث

- *Jizya* n'a pas ici le sens de «capitation», comme ce sera le cas plus tard, mais celui de «taxe», en général, portant aussi bien sur les personnes que sur les terres.
- *'an Yadin*: directement. Text: de la main. L'expression de sens incertain, est reçue, le plus souvent, avec cette valeur.
- *Et alors qu'ils sont humiliés*: se fondant sur ce trait, les légistes musulmans établirent que les *Dhimmis*: Juifs, Chrétiens... devraient accepter le statut des tributaires et être frappés de certaines interdictions vestimentaires ou autres...

(R. Blachère, Le Coran, III, p. 1083, note)

Les *Dhimmis*⁽¹⁾ ne sont même pas des citoyens de seconde zone, comme on a l'habitude de l'écrire. Ce sont des sujets (*raiya*) tolérés à vivre avec les véritables citoyens. C'est le cas des Coptes d'Egypte qui sont soumis à toutes sortes de restrictions et

(1) Pour le statut légal des *Dhimmis*, voir: «Le statut légal des non-musulmans en Pays d'Islam». Antoine FATTAL — Recherches de l'Institut des Lettres Orientales, série 3, Beyrouth —

d'humiliations. Il leur est même interdit, entre autres choses, d'enseigner la langue arabe et l'histoire, même dans leurs propres écoles. Cet enseignement reste l'apanage des citoyens complets, égyptiens arabes, c'est-à-dire musulmans. Les Pères Jésuites du Caire se sont vus contraints, à la suite de la parution de cette loi — inique aux yeux du monde libéral, normale dans la théorie et la pratique de l'Etat Musulman, à l'époque d'Abd-el-Nasser, et qui n'est donc pas un reliquat moyenâgeux — à recruter des professeurs musulmans pour l'enseignement de ces deux matières au Collège de la Sainte Famille.

C'est également le cas des Syriques de l'Iraq et des Grecs de Syrie, spécialement catholiques, dont beaucoup se sont réfugiés au Liban à la suite des coups d'état se suivant à partir de 1949⁽¹⁾

- e) Les non-musulmans qui ne sont pas des Dhimmis tels:
Les Zorastriens ou Mages,

(1) Ne parlons pas des Chrétiens du Soudain qui ont été, il y a quelques années, en proie à une véritable campagne d'extermination, en application du slogan officiel, lancé par le président soudanais d'alors: une seule patrie! une seule langue! une seule religion! A-t-on besoin de demander laquelle?

Les Sabéens,

Les sectes dissidentes de l'Islam: Druzes,
Nussairis (Alaouites) Yézidis,

Les Zindiqs,

Les esclaves et prisonniers de guerre, n'ont
aucun droit reconnu par l'Islam. C'est la masse
corvéable et taillable selon le bon plaisir du
gouverneur, du lieu et de l'heure.

- f) Dans un Etat à majorité non-musulmane, les
Musulmans minoritaires n'auront répit, tant
qu'ils ne seront pas arrivés à se séparer de cet
Etat. Aidés par tous les Musulmans du monde, ils
formeront un état musulman. Seule issue
possible et logique aux yeux de l'Islam.
Rappelons, pour mémoire, les luttes séparatistes
en Inde, aux Philippines, à Chypre et en Ethiopie,
que le monde musulman trouve sacro-saintes et
que le monde, tout court, trouve légitimes, tandis
que ces deux mondes trouvent, pour le moins
indignes ou entachées de trahison, les luttes
séparatistes au Nigéria et dans le Sud du
Soudan. Deux poids et deux mesures! Tout cela
sent son pétrole!

للتنسيق والأبحاث

LE LIBAN

D'abord, ce que le Liban n'est pas.

Le Liban n'est pas et ne peut pas être un état démocratique dans le sens occidental du terme.

Le Liban n'est pas et ne peut pas être un état laïque dans le sens occidental.

Le Liban n'est pas un état théocratique comme le sont *tous* les états du Moyen-Orient.

Le Liban n'est pas, un pays de coexistence islamo-chrétienne, une entente entre deux religions. Ce serait une grave erreur, lourde de conséquences, que de croire que le Liban est composé de deux moitiés — de deux ailes, selon l'image forgée par cette politique naïve de l'Autruche. Nous verrons bientôt pourquoi.

Ensuite, ce qu'est le Liban.

Le Liban est une *fédération* de Communautés

(non de Religions). Le Liban en effet abrite 16 Communautés:

Onze chrétiennes, deux musulmanes et trois qui ne sont ni chrétiennes ni musulmanes:

a — Les communautés chrétiennes catholiques:

- les Maronites.
- les Grecs—Catholiques.
- les Arméniens Catholiques.
- les Syriaques Catholiques.
- les Latins.
- les Chaldéens.

b — Les communautés chrétiennes non-catholiques:

- Grecque-Orthodoxe.
- Arménienne.
- Syriaque monophysite.
- Assyrienne.
- Protestante.

c — Les communautés musulmanes

- Sunnite.
- Chiite.

d — Les communautés ni Chrétiennes ni Musulmanes:

Druze⁽¹⁾

Alaouite (Nussairi)

Juive.

Elles sont toutes également libres dans l'exercice de leur culte, également fières de leur dignité humaine et *également jalouses* de leurs droits de citoyens à part entière dans la patrie commune.

Si la Communauté Maronite s'est réservé, non par un texte constitutionnel, mais par l'usage traditionnel et l'accord des autres, les premières responsabilités de l'état (Présidence de la République et Commandement de l'Armée), c'est qu'elle a trop souffert dans son corps et dans son âme, trop payé de son sang à travers les siècles, pour le sauvegarde de ce Liban où elle reste, malgré tout, la Communauté la plus importante par le nombre, la culture, la situation économique, par le prestige et les possibilités d'action

(1) Il faut être bien ignorant en matière d'histoire religieuse, ou un politicien peu soucieux de la vérité, pour faire du Druzisme une communauté Musulmane. s'il est vrai que le Druzisme est issu, par le Fatimisme, de l'Islam chiite il est aussi vrai qu'il y a entre l'Islam et le Druzisme plus de différences qu'entre le Judaïsme et le Christianisme qui peut en être considéré comme le fruit, sans être identifié, pour autant, à la communauté Juive.

internationale — pour en confier les destinées à des personnes qui, de par leurs convictions religieuses, leur complexe de supériorité et leurs aspirations à la domination définitive, ne peuvent avoir pour le Liban ni l'amour des Maronites ni leur zèle à le défendre. Pour les Musulmans, en effet — et surtout pour les Sunnites — le Liban — ne peut être qu'une étape, une petite patrie provisoire et éphémère, comme toutes les autres patries arabes, «une partie de la *Grande Patrie Arabe* s'étendant du Golfe à l'Océan». Or les Chrétiens, et spécialement les Maronites, se sacrifieraient jusqu'au dernier plutôt que de se résigner à vivre, en *Dhimmis*, dans cet Empire Musulman.

Voilà, avec toute la franchise, brutale mais salubre, le fond du *problème Libanais*. C'est ce désaccord originel, sur la conception du Liban, qui provoque entre les partenaires, spécialement Maronites et Sunnites, cette méfiance de tous les instants.

Ceci étant, comment voulez-vous croire à la bonne foi de ces prodigueurs de conseils, à la sincérité de ces diseurs de charité, de fraternité et de réconciliation? S'il était donné à Saint Paul d'écouter la grandiloquence de Radio Liban, doublée des soupirs et des ahans de circonstance, il trouverait

largement dépassée sa fameuse tirade sur la charité. Le malheur c'est que tout ceci sonne faux. La première règle, pour un bon acteur, est de croire à son rôle. Or les promoteurs de ces réunions de dialogue et de reconciliation n'y croient pas — chacun étant parfaitement au courant des sentiments intimes de son partenaire — et, sous les embrassades chaleureuses, ils préparent le plan de la prochaine attaque. On dirait qu'ils sont tous d'accord pour voiler le fond du problème. Ils prescrivent des calmants là où il faut le bistouri. Quand le virus de la méfiance mutuelle atteint les membres d'une association il faut la dissoudre. Quand la gangrène se propage dans un membre du corps, le seul remède possible, pour sauver la vie du patient, c'est l'amputation. Quand la vie devient impossible au sein d'un ménage, fût-il catholique, la seule solution est la séparation de corps!

— IV —

LA FORMATION DU LIBAN

Toutes ces communautés qui constituent le Liban actuel, à part une, sont arrivées, en réfugiées, dans la Montagne, entre le Vème et le XXème siècle.

Seuls, les *سنة* Sunnites, peuvent se réclamer les

premiers conquérants musulmans. Ce qui explique leur présence dans les villes de la côte et dans certaines plaines, car la conquête arabe s'arrêta, comme partout ailleurs, aux pieds de la Montagne.

«Les Arabes, dit Ibn Khaldoun, ne peuvent dominer que les plaines.»⁽¹⁾

Il va sans dire, cependant, que les Sunnites actuels de Saïda, de Beyrouth, et de Tripoli... ne sont pas les descendants des conquérants arabes. Mais une fois les foyers sunnites établis à tel ou tel endroit, il devenait facile aux différentes vagues déferlant sur la côte, à travers les siècles, et surtout après le départ des Croisés, vagues Kurdes, seldjoucides, turkmènes, turques, albanaises, et même berbères, de s'installer aux mêmes foyers. Remarquons, en passant, le peu d'éléments arabes dans cette masse sunnite.

Ces éléments seraient à peine plus nombreux dans la communauté chiite où la grande masse paraît être persane. Le géographe Al-Muqaddassi, parlant, au Xe siècle, de Tyr et de Baalbeck, dit que les habitants de ces deux villes sont d'origine persane. Le

(1) C'est le titre du XXVe chapitre de ses *Prolegomènes*.

premier contingent chiite fut envoyé, vers la côte, par les Omayyades, d'abord pour les éloigner des centres sunnites, ensuite, pour les charger de repousser les Byzantins dans le cas où ceux-ci aborderaient la côte.

Beaucoup de Chiites sont arrivés, par la suite, en réfugiés. Il s'installèrent, de préférence, dans les montagnes du Sud — «Jabal Amil» et surtout dans le Kesrouan où ils furent massacrés, avec les Maronites, par les Mamelouks sunnites dans une véritable guerre de religion, au début du XIVe siècle.

La première grande communauté réfugiée, en masse, au Liban fut celle des maronites, arrivés en deux grands exodes: le premier, à la suite du massacre des 350 martyrs dans la vallée de l'Oronte, entre Apamée et Antioche, en 516, et le second, après la conquête Musulmane de la Syrie, vers le milieu du VIIe siècle.

Coupés de leur Patriarcat d'Antioche, à la suite de l'occupation de cette métropole par l'Islam, les Maronites du Liban, en nombre suffisant, créèrent un Patriarcat propre, gardant le titre d'Antioche, et élurent, parmi leurs moines, le premier Patriarche Maronite d'Antioche et de tout l'Orient, parce que beaucoup de Maronites étaient restés en Mésopotamie, en Iraq et en haute Djézireh.

Au Liban, les maronites rencontrèrent d'autres réfugiés: des païens ayant fui les plaines byzantines, après la proclamation du Christianisme religion d'état, des Chrétiens chalcédoniens, ayant fui, comme les Maronites, l'hégémonie des Monophysites dans les plaines de la Syrie! Avec la consolidation et l'Organisation dans la Montagne, de leur Communauté-Etat, les Maronites entreprirent, auprès des Païens, un travail de prédication et de conversion. La Communauté de Langue, le Syriaque, facilita cette tâche.

Ces Maronites, de race araméenne, comme tous les habitants de la Syro-Mésopotamie, ont vite fait d'absorber les descendants des Cananéens qui peuplaient encore, en plus de la côte phénicienne, les localités florissantes de la Montagne. Des apports sémites, chamites (Ethiopiens), indo-européen (Arméniens, Persans, Grecs, Francs, Albanais, Tcherkes, Polonais, etc...) vinrent, plus tard, se fondre dans le creuset libanais pour produire cette mosaïque, unique au monde, de races et de religions.

Au début du XI^e siècle, ce fut l'exode de la petite communauté druze, chassée d'Egypte et réfugiée, d'abord, à Wadi-t-Taym où elle fit tache d'huile dans les milieux ismaéliens, ensuite dans la montagne du

Chouf dont elle a fait, plus tard, le noyau de l'Emirat libanais.

A l'époque des Croisades XIe-XIIIe. s.) toutes ces communautés réfugiées dans la Montagne, profitèrent de la présence européenne pour consolider la position du Liban, refuge des minorités, face au monde sunnite.

Aussi, la réaction, fut-elle terrible après la retraite des Croisés. Ce fut la bourrasque mamelouke déferlant sur le Kesrouan en 1305. Elle ravagea tout, brûlant, massacrant, anéantissant hommes et biens. Ce *Gihad*, guerre sainte, était lancé dans le but d'exterminer les Chiites et les Maronites. Il aboutit à la destruction complète du pays.

Les survivants, parmi les Maronites, trouvèrent asile à Chypre et dans la haute montagne. Pour les Chiites rescapés, les uns prirent le chemin de l'Iraq, d'autres accompagnèrent leurs amis Maronites dans leurs refuges inaccessibles. C'est ainsi que quelques familles chiites, et non des moindres, se convertirent au Maronitisme. Sans oublier leur origine, elles occupent jusqu'à nos jours, une bonne place parmi les vieilles familles maronites.

D'autres enfin, pour échapper à cette

extermination systématique, et jouant de la *Taqiyya* firent semblant de se convertir au sunnisme. Les Mamelouks les prirent au mot; et, n'ayant aucune confiance dans leurs cheikhs, ils leur envoyèrent des prédicateurs de l'Égypte et du Maghreb. La domination mamelouke ayant trop duré, ces nouveaux sunnites n'ont plus eu l'occasion de revenir à leur première communauté. Ce sont les Sunnites du Chouf, seul exemple de l'implantation de l'Islam Orthodoxe dans la Montagne Libanaise, qui n'ont plus aucun souvenir de leur origine chiite.

Au cours des siècles ottomans, et spécialement à partir du XVIII^e siècle, le Liban voit ses effectifs augmenter de plusieurs minorités, fuyant la persécution Moradique ou systématique: Grecs-Catholiques et Syriaques-Catholiques y trouvent, non seulement un gîte pour leurs communautés naissantes, mais des couvents pour leurs moines et un siège pour chacun de leurs patriarchats récemment créés. Sous l'Emirat de Béchir le Grand (1789-1840) 400 familles druzes, fuyant la persécution sunnite au Djebel-el-A'la dans la région d'Alep, s'installent auprès de leurs coreligionnaires du Chouf. Et que dire des exodes successifs des Arméniens, échelonnés sur plus d'un siècle et réglés au rythme des massacres organisés par la Turquie tant Ottomane que Kémaliste?

Leurs deux Patriarches, Orthodoxe et Catholique, après de pénibles pérégrinations, s'installent définitivement au Liban.

Après la seconde guerre mondiale, et surtout par la suite de l'instauration, dans les Pays Arabes, des régimes dits révolutionnaires, libéraux, progressistes, socialistes etc... les dernières vagues des minorités devenues suspectes ou indésirables dans leurs propres pays: Assyriens, Syriques et Chaldéens d'Iraq; Syriques, Maronites, Grecs et Alaouites de Syrie; Chrétiens d'Egypte, viennent rehausser les couleurs de notre mosaïque communautaire.

Il serait temps de signaler, à présent, une autre catégorie de réfugiés. C'est celle qui est à l'origine du malheur actuel du Liban. Terre de liberté et «Frère Arabe» depuis la fameuse *Indépendance* de 1943, le Liban se devait de recevoir, à bras ouverts, en 1948 ses «frères arabes» de Palestine, fuyant leur pays devant l'avance israélienne. Le plus petit des «Pays Arabes» et le plus peuplé, reçoit le plus gros lot de ces déshérités.

Au lieu de les installer dans un seul endroit, à l'instar de l'Egypte, de la Jordanie et de la Syrie, le gouvernement libanais de l'époque, veule et myope, vassal de la ligue arabe et agent docile de la politique britannique, décide, suivant le conseil de ses amis

Anglais, de répartir ces réfugiés autour des grandes villes. Et voici semées les premières graines de la menace palestinienne. Aux ceintures de misère, cernant les centres importants du Liban, viennent s'ajouter, de véritables camps retranchés, où des mercenaires d'arabisme et de gauchisme achetés et armés par les pétro-dollars et munis de tous les moyens modernes de destruction, menacent, non seulement la prospérité, la tranquillité et l'indépendance, mais l'existence même du véritable Liban.

La catastrophe sans nom, qui s'abat actuellement sur ce pays, est le fruit naturel, l'aboutissement normal et logique de la politique panarabe, cuisinée de main britannique et servie dans les plateaux d'or d'Iraq et de Lybie, sous l'oeil narquois et satisfait des Etats-Unis, et pour le plus grand bien d'Israël.

Inaugurée au Liban en 1943, par la fameuse tragi-comédie de *l'Indépendance* qui tient toujours l'affiche depuis 32 ans avec les mêmes acteurs ou leurs descendants, cette politique fut consacrée par l'adhésion du Liban à la Ligue Arabe et consommée, de nos jours, par les razzias barbares que l'on sait. Et tout ceci grâce à la complicité sournoise ou cupide de tous nos dirigeants responsables, se donnant la main,

depuis cette ère néfaste, à la présidence de la République comme à la Présidence du Conseil. Autant de criminels et de traîtres, qu'il faut, au plus tôt, livrer à la justice; si justice il y a !

Jamais un régime oligarchique aux appétits si insatiables, aux plans si génialement monstrueux et à la diplomatie si hypocrite, n'a produit autant de malheurs dans aucun pays du monde. Nous y reviendrons.

— V —

DE L'EQUILIBRE LIBANAIS (1864-1915)

Le Liban-refuge, — dont quelques enfants, eux-mêmes réfugiés lui contestent aujourd'hui ce privilège — n'a connu une tranquillité relative, au milieu de ses voisins musulmans, que grâce à une constante vigilance de ses fils sous les armes. Ainsi l'on peut dire que, durant toute la période mamelouke-Ottomane, le Liban a vécu sous un régime de paix armée.

Dans toutes les autres parties de l'Empire Ottoman, les Chrétiens devaient vivre dans un état de sujétion qui confinait à la servitude. Le régime d'inégalité entre Musulmans et Chrétiens était élevé,

de par la loi de l'Islam, ainsi que nous l'avons démontré, à la hauteur d'une Institution du Droit Public.

Toutefois, l'Europe, ayant admis la Turquie dans le concert des Puissances du Monde Civilisé (Guerre de Crimée), mais ignorant les prescriptions de la *Charia*, n'a pu tolérer dans cet empire, le maintien d'un régime d'inégalité entre les citoyens, en opposition criante avec les principes fondamentaux du Droit Naturel qui régissent les Sociétés et les Etats. Le Sultan Abd-el-Méjid fut donc contraint, à son corps défendant, de promulguer, en date du 18 février 1856, l'historique «*Hatti Homayouni*», loi constitutionnelle qui établissait l'égalité des charges fiscales, ainsi que des fonctions publiques, pour tous les sujets de l'Empire, sans distinction de race ou de religion.

La proclamation de ce principe, naturel dans d'autres pays, provoqua, parmi les Musulmans de l'Empire, une furieuse indignation. Les plus éminents Docteurs du Koran ne manquèrent pas de rappeler, à leurs coreligionnaires, les traditions intangibles de la Sunna, appliquées depuis les origines de l'expansion musulmane et selon lesquelles, les *Dhimmis* sont des *résidents tolérés*, corvéables et taillables, mais non des *nationaux*, des citoyens à part entière.

Cette prédication, semée en terrain favorable, produisit, peu de temps après (1860) des fruits sanglants: 20.000 Chrétiens massacrés à Damas, Zahlé, Hasbaya, Rachaya, et Deir-el-Kamar.

Renan, qui voyageait alors en Syrie et au Liban, allait écrire bientôt: «Chez les peuples que l'Islam a subjugués, il n'a laissé d'autre patrie que la mosquée et la zâonia.»

Si les persécutions ininterrompues des chrétiens d'Orient, marquées de temps à autre par des tueries localisées, n'avaient pu, à travers les siècles, provoquer une intervention énergique de la part de l'Europe, en revanche, tout le monde civilisé fut soulevé par un même sentiment d'horreur à la nouvelle du massacre systématique et organisé de 1860.

Cette explosion sanglante avait été le résultat, comme d'une sourde fermentation, soigneusement entretenue et excitée par les représentants de la Turquie.

L'Europe, prise par un sentiment humanitaire, jugea donc indispensable une intervention armée.

Toutes les marines européennes envoyèrent alors leurs vaisseaux croiser au large de Beyrouth et le 3

Août 1860, les représentants des Puissances, réunis à Paris, convinrent qu'un corps de troupes françaises débarquerait au Liban. Les 6000 soldats du Général De Beaufort rétablirent, ainsi, l'ordre et aidèrent à relever de leurs ruines les villages dévastés.

Par ailleurs, une Commission Européenne composée des représentants de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche et de la Turquie, réunie à Beyrouth, puis à Constantinople, établit le Protocole de Juin 1864 qui octroyait au Liban un statut autonome vis-à-vis de la Sublime Porte, avec la garantie des Six Puissances, devenues Sept, plus tard, par l'adhésion au Protocole de l'Italie naissante. Une disposition essentielle de ce Protocole était que le Liban aurait un Gouverneur Chrétien Catholique.

Cette autonomie du Liban lui a assuré, un demi-siècle durant, une ère de tranquillité, de paix et d'équilibre social à l'intérieur, et une stabilité politique dans tout le Proche-Orient. Le Liban, se présenta alors et plus que jamais comme le refuge des chrétiens brimés et persécutés, un peu partout, dans l'Empire Ottoman.

Pendant cette époque tranquille, il a suffi aux

chrétiens du Liban de se sentir soustraits au régime de la terreur ou de l'occupation, pour que leur génie littéraire pût se donner libre carrière. Chose remarquable: la langue du Koran, qui leur avait été imposée à travers une suite d'avanies et d'humiliations, ce furent eux qui la restaurèrent et lui redonnèrent son éclat après cinq siècles de décadence: les premières imprimeries, les premiers journaux, les premières revues, les premiers ouvrages classiques, la première grande Encyclopédie, sont dus aux chrétiens du Liban. Et ceci grâce à un véritable enseignement secondaire dispensé dans des établissements vénérables dont le programme, librement établi, ne prenait en considération que la culture classique, polyglotte et polyvalente, tendant à la formation de l'honnête homme.

Que de revers avons nous subis, depuis; que de reculs dans ce domaine culturel! Que de gênes! Depuis que le dosage islamo-chrétien est de règle dans toutes les institutions de l'Etat, nous n'avons pas cessé de reculer dans tous les domaines. C'est partout le nivellement par le bas. Mais, de toutes les démissions, la plus navrante est la «trahison des clercs».

Nos programmes d'enseignement primaire et
primaire-supérieur — Nous ne parlons pas de

l'enseignement secondaire qui n'existe plus! — sont le résultat de tiraillements continuels entre chrétiens et musulmans. On évite, dans toutes les matières, tout ce qui pourrait toucher la susceptibilité, toujours en éveil, de chacune des deux parties. Même en littérature, il faut passer, au tamis, les sentiments, les idées, ou la conception de l'auteur candidat à figurer aux programmes. N'a-t-on pas vu, en effet, il y a seulement quelques mois, un membre musulman de la commission du Baccalauréat, affublé, d'ailleurs, d'un titre universitaire, passer son veto contre l'admission au programme de la 1^{ère} partie, du poète libanais Elias Abou-Chabaké. Et pourquoi? Parce qu'il a, du péché, une conception chrétienne! «Ceci choquerait, semblerait-il, le bon musulman qu'est ce docteur-ès-lettres arabes! Ce qui ne le choque point c'est l'admission, à bras ouverts, dans le même programme, du fameux poète abbasside Abou Nouâs, champion de la poésie érotique et chantre de l'homo-sexualité. On voit, par là, à quelle école on forme nos jeunes gens! On voit, surtout, à quel analphabétisme est voué ce pauvre Liban, lui qui fut le promoteur de l'alphabet! — Ironie du sort!

Comment voulez-vous qu'ainsi formés, nous puissions continuer à jouer notre rôle dans le monde civilisé? Comment voulez-vous que nous puissions

continuer à servir les Arabes dans leur essor intellectuel, quand nos diplômes, vides, par ces programmes anémiques, de toute culture humaniste, risquent, d'ici quelques temps, de tomber au niveau de leurs propres diplômes? N'est-ce pas la une des conséquences, parmi tant d'autres, de l'épithète «d'arabe» alias musulman, collée au nom du Liban? Nous y reviendrons.

Or ce bel équilibre communautaire, riche malgré tout de conséquences comme nous l'avons souligné a été brutalement rompu en 1915, lorsque la Turquie viola l'autonomie du Liban et l'annexa pour le dépecer et le réduire à la famine: plus du tiers de la population de l'époque, soit 150.000 libanais dont 100.000 Maronites sont morts de faim, victimes de la haine et de la vengeance.

— VI —

L'ERREUR DU «GRAND-LIBAN»

A la chute de l'Empire Ottoman, les libanais jubilent. Leurs émigrés, qui avaient formé, en Egypte, en France et dans les deux Amériques, des ligues et des partis politiques, rivalisent d'activité, avec les

résidents, pour la proclamation de leur indépendance et l'organisation de leur Etat. Beaucoup de chrétiens, de druzes et de chiites, de Wadi-t-Taym, de Jabal Amil, du Akkar et de la Béqaa, se joignent aux habitants du Liban d'alors pour réclamer le rattachement de leurs régions au Liban agrandi, afin de bénéficier de ce qu'on était convenu d'appeler les «*Privilèges*» du Liban, c'est-à-dire la liberté, la dignité, la non-discrimination religieuse et l'égalité de tous les citoyens. Les Libanais de la Montagne et les Emigrés en Europe et en Amérique, familiers de ces concepts, ne pouvaient plus penser à la possibilité d'un retour à l'état théocratique et partant à la suprématie de l'Islam, avec toutes les conséquences que l'on sait, même si les musulmans devenaient, un jour, majoritaires dans le nouveau Liban.

Et c'est ainsi que le Conseil Représentatif du Liban prend la décision, en mai 1919, de réclamer au Congrès de la Paix, réuni à Versailles, «l'Indépendance du Liban dans ses frontières naturelles» et sollicite le vénérable Patriarche Hoayek de présider la Délégation Libanaise au dit Congrès.

A noter, cependant, que la grande masse des Sunnites, une bonne partie des Chiïtes et quelques rares Druzes et Chrétiens, avaient combattu l'idée du

grand Liban et réclamé leur rattachement à la Syrie.

A Paris, un éminent homme d'état maronite, rompu à la politique de l'Empire musulman des Ottomans et très averti des aspirations éternelles des Arabo-Musulmans du Moyen-Orient, attire l'attention de sa Béatitude sur le danger d'étendre les frontières libanaises au delà des régions chrétiennes et d'englober, dans le Liban, des populations qui risqueraient d'en rompre l'équilibre. Les musulmans de ce nouveau Liban, se considérant un jour majoritaires, n'auront de cesse, soutenus par leurs frères des états voisins, de transformer le Liban en état islamique, forcément théocratique, qu'ils placeraient sous le protectorat d'un grand état musulman. Sa Béatitude passa outre à ces conseils, confiant, comme tous les bons libanais d'alors, dans la pérennité de l'amitié et de la protection de la France. Personne ne pouvait imaginer, en effet, qu'un jour viendrait, où un certain Michel Jobert, muni d'un torchon imprégné d'essence, essaierait d'effacer, dans l'histoire des relations franco-libanaises les noms de Saint-Louis, de François Ier, de Louis XIV, de Napoléon III, de Clémenceau et du Général de Gaulle.

— Vous regretterez, Béatitude, cette initiative dans moins de cinquante ans!

Ni le Patriarche, ni l'éminente personnalité politique n'ont pu assister à l'accomplissement, hélas! de cette prophétie. Tant mieux pour eux et tant pis pour nous !

Le premier septembre 1920, le Général Gouraud proclama donc, envers et contre tous les mécontents, l'Etat du Grand Liban.

Ce fut aux yeux des musulmans le triomphe des chrétiens. Qui ne tardèrent pas à constater amèrement que ce fut un triste triomphe. La France, «Puissance Musulmane» — Pensez à l'Afrique du Nord! — accordait toujours aux Musulmans, pour les amener à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la Puissance mandataire, beaucoup plus qu'il ne leur revenait dans le nouvel état. N'a-t-elle pas été jusqu'à faire, d'un simple fonctionnaire auprès des tribunaux chariés — le mufti — le chef de la hiérarchie cléricale de l'Islam libanais, le leader spirituel de la communauté musulmane? Hérésie contre la lettre et l'esprit de l'Islam. A-t-on jamais entendu parler, en effet, du mufti de la République syrienne? Comme chef spirituel des musulmans de ces Pays? de la République Egyptienne? de la République Iraquienne? La politique a des raisons que la raison ne connaît pas! Aurait-on jamais accordé à l'Islam Libanais ce

privilège aussi insigne qu'inattendu, s'il n'y avait pas eu au Liban un Patriarche, chef de la hiérarchie maronite, considéré, à juste titre et par une tradition séculaire comme le chef des chrétiens?

C'est ainsi que fut officiellement consacrée la division du Liban en deux religions rivales. Au lieu de s'inspirer de l'exemple de la Suisse, Fédération de Cantons-communautés, qui reflète exactement la nature du complexe libanais qui se présente comme une Fédération de communautés, la France, pour se ménager un jeu d'équilibrisme politique, préféra la création, en fait, d'un état bicéphale. Ce fut, presque un siècle après, la répétition, non constitutionnelle cette fois, du projet malheureux des deux Kaïmakamats, aux tristes conséquences.

Le premier étonné de cette innovation fut le mufti lui-même, qui — malgré cette promotion inattendue et cette compétence juridictionnelle anormale dans l'Islam, qui prétendaient faire de lui, aux yeux du pouvoir civil, le pendant de Patriarche Maronite — continuait à toucher, à la caisse de l'état, comme au temps des Ottomans, ses modestes traitements d'auxiliaire de justice. Et le voici qui devient le porte-parole de la Communauté musulmane. Il proclame, à haute voix, ce que les leaders politiques lui soufflent à

l'oreille, sans, pour autant, le considérer comme leur chef.

— VII —

TRAGI-COMEDIE DE 1943

Au niveau de la politique extérieure l'Islam continuait, malgré tout, à boycotter le Liban et à protester contre la Constitution libanaise promulguée en 1926. Ceci dura jusqu'en 1943.

Cet an de grâce, 1943, vit les rivalités politiques, les luttes d'influence entre les deux « Puissances Amies alliées » la France et la Grande Bretagne atteindre leur paroxysme. Les élections législatives de cette même année bien arrangées, consacrèrent le triomphe des clients de l'Angleterre, grande Amie des Arabes, mère et nourricière de l'Arabisme et marraine de la Ligue des Etats Arabes.

Cette nouvelle ère marqua la fin de l'influence française et rétablit au Liban, après 80 ans d'attente, l'hégémonie de la Grande Bretagne.

Et l'histoire se répète!

Jamais et nulle part cette assertion ne trouva meilleure illustration. Voici en effet, les faits:

La victoire au Liban, en 1840, de l'Angleterre sur la France en politique proche-orientale, fut le début d'une ère fertile en luttes fratricides, destructions et dégâts s'échelonnant sur vingt ans pour aboutir aux massacres de 1860.

Résultat: internationalisation de la question du Liban; intervention armée de la France; protocole de 1861-1864; autonomie et neutralité du Liban. Ere de tranquillité qui marque le retour de l'influence française au Liban.

L'Angleterre patiente et guette. Plus de cent ans après son premier triomphe, elle prend, en 1943, sa revanche sur les français. Et voici le même cortège de troubles et de misères qu'au siècle dernier. Si les combats actuels sont plus sauvages, si les luttes sont plus haineuses, si le vandalisme est plus barbare, cela tient à deux causes: le perfectionnement des armes et moyens de destruction et la présence, au Liban, de nombreux étrangers: commanditaires et mercenaires. Quand et comment finira ce purgatoire?

Quand? Dieu seul le sait.

Comment? Le cours de l'histoire, au siècle dernier,

nous l'indique. C'est, d'ailleurs, la seule issue possible: internationalisation de la question libanaise, retour à la formule du vieux Liban: indépendance et neutralité garantie par les puissances de l'O.N.U.

Sur le plan intérieur, l'ère de 1943, pompeusement nommée ère de l'*Indépendance*, fut marquée par un accord appelé, non moins pompeusement, *Pacte National*. Par ce pacte, les chrétiens s'abstiendraient de demander secours et assistance aux étrangers (entendez — aux Français, puisque les anglais étaient installés sur place, dirigeaient tout et prenaient part à tout, sauf aux deniers de l'Etat, réservés aux seuls bénéficiaires de l'*Indépendance* et auteurs du *Pacte National*. Les musulmans s'abstiendraient, en contre partie, d'oeuvrer pour noyer le Liban dans l'océan arabe. Comme tous les accords manquant de sincérité et de loyauté, ce pacte fut lettre morte. Si les chrétiens, en effet, ont été empêchés, par l'écran de la Grande Bretagne, de réclamer l'aide des Puissances Etrangères; les musulmans par contre continuèrent à préparer de plus belle l'avènement de la Grande Patrie Arabe alias musulmane. Tant et si bien qu'on pourrait dire que cette ère d'indépendance fut l'ère de la revanche musulmane.

— «*لننثتو والأسماش*» — «Nous allons rattraper l'avance que vous avez

prise sur nous pendant 25 ans!» déclarait à ses amis chrétiens un leader musulman de Beyrouth devenu, par la suite, chef de gouvernement. Un autre président du Conseil, plus réaliste et moins courtois, intima l'ordre à ses coreligionnaires musulmans «de se nicher dans les rouages de l'état comme les puces dans les replis du corps humain».

Le Liban n'y aurait trouvé, peut-être, pas d'inconvénient, n'était cette tendance à l'hégémonie et à la domination, cette volonté de puissance, cette tenacité à islamiser l'état sous prétexte d'arabisation.

Il suffit de rappeler, en effet, les tentatives sournoises et assidues des leaders musulmans en vue de coller officiellement l'épithète d'«arabe» au nom du Liban, pour se convaincre des intentions panislamiques de ces leaders et de leur volonté arrêtée de rendre le Liban pareil à ses «frères arabes» en y supprimant tout signe distinctif lui conférant une place privilégiée sur le plan social, politique, littéraire et artistique. Ce fut d'abord la formule timide et d'apparence anodine que Riad Solh réussit à introduire dans sa première déclaration ministérielle de l'ère dite de l'*Indépendance*. Accordée au rythme de grosses caisses dans l'orchestre de cette tragi-comédie, le slogan du «*Liban à visage arabe*» passa, alors, presque inaperçu. Mais ce barbouillage insensé

fit, par la suite, tache d'huile. La teinte s'étendit doucement à tout le corps; tellement que 15 ans après, et à la suite de la révolte armée contre la légitimité et dans le but de noyer le Liban dans la fameuse union syro-égyptienne, la première déclaration ministérielle de Rachid Karamé, en 1958, parle, tout hardiment du «*Liban arabe*». Alea jacta est!

Croyant la cause gagnée, ou faisant semblant, les appétits arabes s'arrêtèrent là pour le moment. Ils n'ont pas encore réclamé le changement du nom officiel de l'état en «*République Arabe Libanaise*». Dieu seul sait ce que nous réserve l'avenir. Mais déjà, à elle seule, cette épithète d'arabe, proclamée dans un texte officiel, est lourde de conséquences. Tenons-nous en, pour le moment, à une seule qui concerne les réfugiés palestiniens lesquels restent au fond de nos préoccupations comme à la racine de nos malheurs.

Aux yeux du Monde, en effet, ces palestiniens sont de pauvres réfugiés dont on a spolié les maisons et les propriétés. Ils sont sans terre et sans patrie.

En face des libanais, par contre, ces «pauvres réfugiés» deviennent des *Arabes* comme eux. L'injustice internationale les a forcés à quitter momentanément leur résidence en Palestine. Mais,

heureusement, ils se sont transportés à côté, au Liban, dans un autre *pays arabe*. Ils sont donc chez eux, dans la *grande Patrie Arabe*. Ce ne sont plus des réfugiés, encore moins des étrangers. Est-ce qu'un français de Strasbourg ou de Lille, fuyant l'avance allemande et s'installant à Marseille, peut être considéré comme réfugié ou étranger? Il en est de même de l'*Arabe-Palestinien*, obligé par l'invasion sioniste, à résider momentanément dans le *Liban arabe*. Qu'une partie de la Grande Patrie Arabe, notre Palestine, soit actuellement spoliée, ceci n'est point d'importance disent-ils, puisqu'il nous reste, heureusement, une autre patrie, le Liban. Nous pouvons y rester jusqu'à la reconquête de l'autre. Pourquoi donc tout ce vacarme? Et comment oser parler de la présence des étrangers au Liban? Quels étrangers? où sont-ils? et qui les voit? Comment ces mécréants de Moines Libanais et tous ces vieux du Liban, fermés à toute ouverture progressiste et voulant obstruer la marche triomphale de l'Arabisme, comment osent-ils parler de souveraineté du Liban? ou suggérer l'internationalisation d'un conflit purement d'ordre intérieur entre «frères arabes»?

Nous tenons de toutes nos forces, repètent-ils, à l'existence du Liban. Nous le défendrons envers et contre tous. Que personne n'y touche. Si son

gouvernement est trop faible pour y maintenir l'ordre et la sécurité, nous sommes prêts à l'aider. Mais que son armée ne descende pas dans la rue. C'est une affaire qui ne la regarde pas. Nous avons fait venir, d'ailleurs, dans ce but, deux bataillons de l'armée syrienne, sous les couleurs de la Saiqa, formation palestinienne. Quel mal y-a-t-il? Ne sommes-nous pas tous arabes? Dans des pays arabes? Où est donc le problème libanais?

Voilà en substance — et souvent en toutes lettres ce que déclarant les leaders palestiniens.

Vive le Liban Arabe!

Une autre conséquence de l'arabisme du Liban .

A ce royaume intouchable du panarabisme vient s'ajouter le royaume non moins intouchable d'une liberté inconditionnelle. Et voici les portes du Liban ouvertes, à toutes les idéologies interdites dans les pays arabes, comme à toutes les activités bannies, de gré ou de force, de ces pays à régime autoritaire, totalitaire ou à parti unique. Terre de liberté, le Liban devient aréopage où on agite les paradoxes aussi facilement que les armes à feu. C'est un champ clos où les Arabes de tout acabit et de tout bord, viennent, de

tous les coins de la presqu'île et prolongements, régler leurs comptes et vider leurs querelles personnelles, tribales ou ancestrales, affublées d'idéologies récentes: forme moderne de cette lutte fratricide qui caractérise la race arabe, depuis qu'il y a des Arabes.

Dans ce foisonnement d'idéologies importées, assaisonnées, tant bien que mal, à la cause arabe; dans cette arène de polémique haineuse et vindicative, plus soucieuse de triomphe tapageur que de saine logique; dans cette anarchie de jugements de valeur; dans cette foire journalistique sans foi ni loi, où les meilleurs talents se vendent au plus offrant dans une écoeurante prostitution du verbe et de la plume; nous n'avons plus un seul journal *libanais*. Derrière chaque feuille paraissant à Beyrouth, pointent les oreilles du commanditaire opérant à partir de telle ou telle capitale arabe; comme on aperçoit facilement, derrière tel leader politique, parlementaire, derrière tel tyranneau de quartier, le spectre prestigieux de tel magnat du pétrole. L'honnêteté intellectuelle, comme l'honnêteté tout court, n'existe plus que dans les histoires édifiantes du temps jadis.

Et que dire de l'honnêteté dans la fonction publique?

La concussion, la malversation, la vénalité, le trafic d'influence deviennent la règle. Tout se vend,

tout se partage et tout se vole. Le bien de tout le monde devient le bien du plus habile et du plus astucieux. L'antagonisme islamo-chrétien vide l'état de fonctionnaires capables et honnêtes. Sous prétexte d'équilibre confessionnel, on confie les postes les plus délicats à des «protégés» incapables. C'est partout le règne de la médiocrité. Le nivellement par le bas gagne toute l'administration...

Et pendant ce temps, l'élite du pays: intellectuels, techniciens, agents de service, ouvriers spécialisés prennent le chemin de l'émigration. Comment vivre dans un pays voué, par le fait de l'application du *Pacte National*, à la décadence et à la faillite dans tous les domaines?

De plus en plus aigues, pressantes et éhontées, les réclamations confessionnelles, surtout de la part de l'Islam sunnite, gênent souverainement la marche de l'état. Le partage, par moitiés, des avantages et des préhendes devient le souci majeur des gouvernants. N'a-t-on pas vu un président de Conseil en même temps, ministre des finances, refuser de payer des indemnités, légitimes et légales, aux héritiers d'un fonctionnaire chrétien mort en service; en attendant la mort, dans les mêmes conditions, d'un fonctionnaire musulman? Quand deux chevaux, également

puissants, sont attelés au coche, des deux côtés opposés, le coche piétinera jusqu'à complète dislocation.

Forts de l'appui inattendu de 400.000 palestiniens — chiffre bien supérieur à celui de l'affectif sunnite du Liban — et se rattachant les Druzes, les Musulmans, vont porter à son paroxysme l'antagonisme islamo-chrétien. D'où des revendications qui se succèdent et qui se précisent en une véritable escalade dans le but, à peine voilé, d'islamiser le Liban; appuyées, en cela, par les innombrables formations gauchistes, appelées, ironiquement: «nationales», «populaires», «progressistes», «patriotiques» et même «libanaises»; toutes armées, jusqu'aux dents, de slogans incinérateurs et d'armes meurtrières. S'entretenant entre elles, toutes s'accordent contre le Liban traditionnel à civilisation humaniste et à visage chrétien, connaissable encore — pour combien de temps? Malgré tant de meurtrissures et de cicatrices.

Et qu'opposent nos leaders responsables à ce déchainement d'appétits féroces? à cet assaut haineux? Que font les chefs de nos hiérarchies, religieuses et civiles, en face de cette contre-croisade,

de cette guerre sainte (jihād) moyenâgeuse? Mais que pourraient-ils faire, après avoir souscrit à l'arabisme du Liban, et vécu, 32 ans durant, une ère d'hypocrisie mutuelle et de tromperies réciproques dans l'espoir de victoires politiques partisans, de profits sordides et de bien périssables?⁽¹⁾

Et voici la série ininterrompue de concessions, reculs, abandons et démissions tendant à effacer, ou tout au moins à voiler, toute trace chrétienne dans ce

(1) Les responsabilités de nos dirigeants, acteurs dans la tragi-comédie de l'*Indépendance* et auteurs-bénéficiaires du *Pacte National*, ne sont pas moindres sur le plan social. Ils ont laissé se creuser, toujours plus profond, le fossé béant entre les riches, trop riches, et les pauvres, trop pauvres. La liberté économique, exploitée par des hommes d'affaires dépourvus de tout sens moral, aboutit, dans ce domaine, à des résultats analogues à ceux qu'à produits, sur le plan politique et administratif, la liberté pratiquée par des gens dépourvus de conscience professionnelle et soustraits à tout contrôle.

Nous n'oublions pas, certes, ce grave problème parmi les causes de la crise libanaise. Mais nous allons, d'abord, au plus urgent, à la racine du conflit, à la cause initiale; laissant de côté, pour le moment, le problème social, comme moins important que l'existence même du Liban. Quand votre maison brûle, vous ne pensez pas à une distribution équitable du fromage qui se trouve dans le frigidaire!

pauvre pays, en parachevant sa complète arabisation (entendez: islamisation).

Il serait vraiment trop long d'en citer des exemples dans le domaine politique. C'est par milliers que tout le monde les raconte, colporte et commente. Rappelons seulement les rapports presque quotidiens, qui arrivaient aux responsables, grands et petits, sur l'infiltration des étrangers à travers les frontières syriennes, sur le passage de camions chargés d'armes de tout calibre. Réactions? quelques sourires entendus et quelques hochements de tête... Incapacité? Complicité? Trahison? Toujours est-il que, par suite de cette attitude, pour le moins équivoque et gravement responsable, voici le Liban plongé dans ce bain de sang dont Dieu seul connaît la fin.

D'autres exemples, pour être moins tragiques et sanglants, n'en sont pas moins significatifs de la démission de l'autorité devant l'escalade musulmane.

Dans une version arabe à la T.V. libanaise des *Misérables* de Victor Hugo, le brave évêque de Digne, Mgr. Myriel, principal personnage du roman, après Jean Valjean, se voit supprimé de la scène et remplacé par *un homme de bien*. Pourquoi cette supercherie? Cette malhonnêteté littéraire? L'apparition, sur le petit

écran, d'un prélat chrétien au beau rôle pourrait choquer les musulmans... Ainsi en décida quelque *minus habens* du ministère de l'Information.

Cette psychologie morbide et défaitiste n'est pas d'aujourd'hui; ni face à elle, cette haine congénitale de toute supériorité chrétienne, de toute avance sur les musulmans, même dans l'histoire. Mentalité dont nous souffrons et qui empoisonne notre malheureuse *coexistence* dès le début de cette forme tragique de l'*Indépendance*.

En 1948, pour commémorer ce grand événement culturel qu'était la réunion du congrès de l'UNESCO à Beyrouth, le comité ad hoc décida d'émettre, en souvenir, quatre timbres-postes. Il était tout naturel que les timbres représentassent quatre têtes parmi les promoteurs libanais de la Renaissance littéraire arabe. En bonne règle d'équilibre confessionnel, il fallait choisir deux têtes chrétiennes et deux musulmans. Pour les chrétiens, le choix fut facilement et rapidement fait: Boutros BOUSTANY et Ibrahim YAZIGI s'imposaient sans conteste. Mais leur trouver deux partenaires musulmans était fort malaisé. Ce n'est pas la faute des chrétiens si leurs «frères» musulmans du XIXe siècle boycottaient les écoles modernes et restaient ainsi, au moins pour un temps, à

l'écart du mouvement de la Renaissance. Bref, on finit quand même par trouver les deux têtes représentatives: Ahmad Farès Chidiaq et Youssef al-Assir. Proposition refusée. Pourquoi? Ahmad Farès Chidiaq présente un vice originel: il est maronite de naissance. Et impossible de le remplacer, faute de personnalité littéraire marquante dans le même bord. Tant pis pour l'UNESCO! Elle sera privée de timbre-souvenir.

Le congrès agricole et d'art vétérinaire eut plus de chance. Plus heureux que les pionniers de la Renaissance Arabe, nos animaux domestiques: âne, cheval, mulet, boeuf, béliet et chèvre virent leurs silhouettes se pavaner de par le monde sur les enveloppes de nos missives. Ici, le choix fut plus facile, l'équilibre confessionnel n'étant pas menacé!

Tout récemment encore et pendant les événements actuels qui nous désolent un programme de la T.V., osa faire allusion à la présence, sur notre terre, d'un trop grand nombre d'étrangers, reçus en hôtes, en frères; devenus, quelque temps après, des éléments perturbateurs... Ce programme, suivi avec grande satisfaction par tous les véritables libanais, est subitement interrompu par ordre d'un gouvernement veule, incapable, miné de l'intérieur par l'antagonisme paralysant que l'on sait.

Voilà où nous mena la politique cupide, insouciante et myope de tous nos dirigeants, sans exception, qui se sont succédé au pouvoir depuis 1943. Ce sont tout simplement, des traîtres.

S'ils ont réussi à échapper à la colère du peuple, ils n'échapperont pas à la justice de Dieu, au jugement de l'Histoire, et à la malédiction de milliers de morts et sinistrés, victimes de leur trahison, dont l'écho se répercutera, tel un glas sinistre, dans les annales futures du Liban.

— VIII —

L'ISSUE SALUTAIRE

Avant de se former une opinion, à la lumière de cette note, il importe de savoir que les chrétiens du Liban, *maîtres chez eux* depuis le début du Christianisme et ayant repoussé toutes les agressions,

- 1.) — ne sollicitent ni pitié, ni tolérance, encore moins une autorisation à vivre.
- 2.) — refusent toute idée d'*existence pacifique* dans un état musulman, à l'instar de l'existence des *Dhimmis* dans les états Arabes (Coptes d'Égyptes, Syriaques d'Iraq etc...)

- 3.) — Entendent conserver, par tous les moyens, la particularité spécifique du Liban traditionnel, unique dans cet Orient théocratique et raciste, a savoir: une Fédération de communautés, toutes égales en liberté et en dignité humaine, toutes également fières, respectables et respectées.
- 4.) — entendent défendre, par tous les moyens et tous les sacrifices, y compris le martyre, ce Liban indépendant et souverain, patrie perenne et définitive, constituant un tout complet et n'ayant besoin d'aucune épithète. Foyer de spiritualité, de civilisation et de culture humaniste, il est ouvert a l'univers entier dans une interpénétration d'idées, une interférence de conceptions, et un échange de productions matérielles et morales; sous une seule condition: le respect mutuel et réciproque.

Dans ce but, le Liban demande au monde entier la compréhension de son problème, exacte, sincère et sans arrière pensée; et l'assistance a le résoudre, effective, libre de toute condition préalable et pure de tout intérêt personnel. Il demande aux *Forces Morales* de la terre, en tête desquelles se trouve le Saint-Siège, aux Puissances garantes du droit et de la liberté, aux Intellectuels du Monde, Philosophes, Poètes, Savants et Artistes, de ne pas laisser s'éteindre, au foyer de la

civilisation humaine, sur la côté de cette Méditerranée Orientale, pour un souffle brûlant du Désert, la flamme initiale qui alluma ce foyer; de ne pas laisser s'engloutir, dans le flot du pétrole, cet îlot paradisiaque, unique refuge dans tout l'Orient, où l'homme vit, respire, s'agite, commerce, pense, adore, chante et prie, en toute liberté.

Les Libanais ne sont donc pas de pauvres sinistrés en quête du vivre et de couvert. Ce sont des hommes libres et fiers, pacifiques de nature et de culture religieuse et humaniste; mais acculés à porter les armes pour défendre leur indépendance contre l'envahisseur qui en veut — aujourd'hui comme au Ve, VIIIe, XIVe et XIXe siècles — à leur liberté de chrétiens et à leur dignité d'hommes.

Ayez, donc, ô Puissants de la terre, en face de ce cyclone barbare qui s'abat sur le Liban: chrétiens massacrés par milliers, collèges et couvent dévastés, moines égorgés dans leurs cellules, églises saccagées par dizaines, Saint-Sacrement profané et Hosties jetées à terres, villages maronites, grecs-catholiques et grec-orthodoxes razziés, Beyrouth incendié ... Ayez, donc, en face de cette extermination systématique de toute une nation, ce que vous avez eu naguère à la nouvelle de la condamnation, par un tribunal

espagnol, de quatre ou cinq activistes basques accusés de meurtre; la même indignation qui vous émut, alors, depuis Rome jusqu'à la Scandinavie et depuis le Nord de l'Amérique jusqu'à l'Afrique.

Epargnez-nous, surtout vos apitoiements romantiques, vos conseils paternalistes et votre sollicitude platonique. Oeuvrez plutôt, si vous le pouvez et si vous en avez le courage, sans léser, bien entendu, vos intérêts majeurs dans le *monde arabe*; en faveur de notre droit à la liberté et à la dignité d'hommes libres.

- I — Les préalables terminologiques
- II — L'Islam
- III — Le Liban
- IV — Formation du Liban
- V — L'Equilibre Libanais.
- VI — L'Erreur du «Grand Liban».
- VII — La Tragi-Comédie de 1943.
- VIII — L'Issue Salutaire.



للتنويع والأبحاث



للمنوشيق والأبحاث

Documentation & Research 1 L.L.